

[Text]

There was a settlement with the City of Toronto two and a half years ago whereby 40 acres were going to be given over to the city for parkland. That was done by the board of Harbourfront, and it was also contained in all the subsequent reports that have come since then. As well there are other lands that have to go for roads and all those other things.

I thought the committee was addressing the lands and the acreage which Harbourfront now owns and which are being sold off to the developers. I just wanted to make that point, and I thank you for your indulgence.

Mr. Lee: There are two items relative to the dissolution and disposition of these Harbourfront lands that have been raised publicly in Toronto. I know the committee would want to take note of that. I know the minister would as well.

One of them has to do with the very mundane issue of parking. We have a lovely new museum across the river here as part of the nation's capital, the Museum of Civilization, and it has a parking lot. I know as well that Harbourfront has a parking lot. I know that in modern cities parking lots are integral to the function of urban events and undertakings. I understand that the plan involves selling off Harbourfront's main parking lot and leaving it without either that revenue or control of the parking lot. Is that accurate?

Mr. Ledrew: It is accurate, and I would like to ask Mr. Mills to elaborate upon this. Just from a director's point of view it again is somewhat inconsistent to me, because if you look at all the institutions in Ottawa, yes, and in so many centres in North America, you have a museum or maybe an opera house or a theatre and they have parking lots—for two reasons. One, it is a convenience, and two, it is a tremendous revenue source for that facility.

Even if somebody says that Harbourfront should not have lands for development nor should it have lands which it already owns and leases out and gets the income from because it is not directly connected to programming, if you want to make that argument that does not entail the argument of a parking facility which is there; it is in existence. The revenue comes to Harbourfront, and the plans are to sell it off. My friend knows all about parking. You could elaborate on that, perhaps.

Mr. Lee: In the hope, Mr. Mills, that you could give some guidance to committee members and perhaps the minister, could you comment on the parking lot disposition?

Mr. Mills: I think Steven Ledrew made an important point, that if nothing else in this debate, the board felt very strongly there was compelling logic to retaining the parking facilities within Harbourfront. Because it is a public attraction that brings 3.5 million people a year to its doorstep, there has to be parking within the area. If the organization does not control that parking, it means they will be subject to the whim of the parking operator, who will do what other

[Translation]

Il y a deux ans et demi il y a eu un règlement avec la Ville de Toronto selon lequel 40 acres allaient être cédés à la ville pour en faire des parcs. Cela avait été décidé par le conseil de la Harbourfront Corporation et cela a également été mentionné dans tous les rapports ultérieurs. D'autres terrains devaient aussi être réservés pour la construction de routes et d'autres usages.

J'ai pensé que le comité aborderait le problème des terrains et de la superficie que la Harbourfront Corporation possède en ce moment et qui sont vendus à des promoteurs. Je voulais tout simplement faire cette remarque et je vous remercie pour votre indulgence.

M. Lee: Il y a deux points concernant la vente de ces terrains qui ont été soulevés publiquement à Toronto. Je sais que le comité aimerait en prendre note et le ministre également.

L'un de ces points concerne la question du stationnement. Nous avons un magnifique musée tout neuf ici de l'autre côté de la rivière dans la région de la Capitale nationale, le Musée des Civilisations et il a un stationnement. La Harbourfront Corporation a également un terrain de stationnement. Dans les villes modernes les terrains de stationnement font partie intégrante des fonctions et des entreprises urbaines. D'après ce que j'ai compris le plan prévoit la vente du principal terrain de stationnement de la Harbourfront qui n'aurait ni les revenus ni le contrôle de ce terrain. Est-ce exact?

M. Ledrew: C'est exact et je demanderai à M. Mills de donner plus de détails à ce sujet. D'un simple point de vue d'administrateur cela me semble quelque peu illogique parce que toutes les institutions à Ottawa et dans de nombreux centres d'Amérique du Nord ont un musée ou peut-être une salle de concert ou un théâtre et il y a toujours un terrain de stationnement pour deux raisons. L'une est par simple commodité et la deuxième est parce que cela constitue une source importante de revenus pour l'établissement.

Même si quelqu'un dit que la Harbourfront Corporation ne devrait pas avoir de terrains pour les mettre en valeur ni de terrains qu'elle possède et loue pour obtenir des revenus parce que cela n'est pas directement lié aux programmes, cet argument ne peut pas s'appliquer à un terrain de stationnement qui est là qui existe déjà. Il fournit des revenus à la société et on prévoit de le vendre. Mon ami sait tout sur le stationnement. Vous pourriez peut-être en dire davantage sur ce sujet.

M. Lee: Dans l'espoir monsieur Mills que vous pourriez donner des informations utiles aux membres du comité et peut-être au ministre pourriez-vous nous parler de la vente du terrain de stationnement?

M. Mills: Je pense que M. Ledrew a souligné un point important à savoir que le conseil a très bien compris qu'il était absolument illogique que la société ne conserve pas le stationnement. Parce que c'est une zone touristique qui attire 3,5 millions de personnes par année, il faut qu'il y ait des stationnements. Si la société ne contrôle pas ce stationnement, cela veut dire qu'elle sera soumise aux caprices de celui qui l'exploite, qui fera ce que font les